

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20²⁵ s'est réuni à la salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre-François BOUGUET, Maire, et a voté les délibérations suivantes :

NUMÉRO	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
2025-063	1- Convention d'engagements réciproques dans le cadre de la restructuration urbaine du secteur du Clos des Buchets avec le bailleur social « LogemLoiret »	A la majorité 3 CONTRE
2025-064	2- Adhésion à La Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT)	A l'unanimité
2025-065	3- Demande de garantie partielle du bailleur social « France Loire » pour l'opération de construction située Rue du Port à Belleau	A l'unanimité
2025-066	4- Subvention à l'association « Le piano fait école »	A l'unanimité
2025-067	5- Subventions exceptionnelles aux associations	A l'unanimité
2025-068	6- Convention de mise à disposition gracieuse de pianos historiques avec la Maison du Piano Historique	A l'unanimité
2025-069	7- Convention bail droit de pêche pour la gestion piscicole et halieutique Bassin des Prés- Gris	A l'unanimité
2025-070	8- Extension mandat de portage foncier EPFLI rue de la justice	A l'unanimité
2025-071	9- Projet de Centrale Photovoltaïque sur la Commune de BRIARE Signature de l'acte authentique devant notaire.	A l'unanimité
2025-072	10- Rétrocession voirie et réseaux Lotissement Clos du Pavillon	A la majorité 3 CONTRE

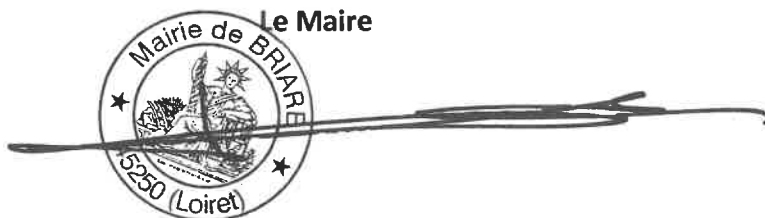
Briare, le 30 juin 2025

La Secrétaire de séance,



Jacqueline LAURENT

Le Maire



Pierre-François BOUGUET